

DANS LES BUREAUX D'ÉTUDES, UNE CGT CONQUÉRANTE

UNE CGT QUI PREND EN COMPTE VOS ASPIRATIONS ET VOS BESOINS

La question salariale a été au cœur des négociations de branche. Alors que le taux d'inflation en 2023 n'a jamais été aussi fort depuis longtemps, le patronat est resté figé sur une position minimaliste. Ce faisant il a refusé, une fois de plus, de reconnaître le travail des salarié·es et la perte de pouvoir d'achat. Certains pourront arguer que ce ne sont que des minima de branche. Mais combien ont des salaires à peine mieux que ceux de la grille ? Et quand bien même, ces minima restent une référence dans les petites entreprises. Leurs augmentations ont toujours des répercussions dans les petites entreprises. Pour augmenter les salaires, reconnaître les qualifications et lutter contre le tassement des salaires, **la CGT revendique un salaire d'entrée de grille à 2 000 euros et un salaire d'entrée niveau cadre au plafond mensuel de la Sécurité sociale.** C'est une bataille que nous ne pouvons mener qu'avec vous. Vos voix seront notre force. Nous comptons sur vous pour faire aboutir ces revendications salariales.

Une nouvelle grille de classification est en cours de négociation. Le patronat voudrait simplement toiletter l'actuelle grille alors qu'il faut repartir d'une page blanche. Notre objectif est de faire en sorte que chaque salarié·e se reconnaisse dans cette grille. À cet effet, la CGT a travaillé à un projet de classification qui s'appuie sur plusieurs principes dont la reconnaissance de chacun·e dans le processus de travail, une hiérarchie salariale cohérente et l'évolution professionnelle.

C'est à partir d'emplois repères de la branche, les diplômes et l'expérience que notre grille a été construite. De la même manière, nous avons travaillé à des propositions concernant la complémentaire santé autour du droit à la santé tout au long de la vie. Ainsi nous avons notamment proposé une répartition de la cotisation 60 %/40 %, un seul régime avec un haut niveau de garanties et un assureur à but non lucratif. La santé n'est pas une marchandise. C'est le bien-être des salarié·es qui doit importer. Là encore votre voix va compter.



UNE CGT À VOS CÔTÉS

La CGT se bat aussi pour des revendications spécifiques concernant les salarié·es des TPE. Ainsi après plusieurs années, nous avons obtenu un accord pour des activités sociales et culturelles. Chaque salarié·e va donc pouvoir bénéficier d'avantages propres aux CSE. Nous en sommes aujourd'hui à définir un appel d'offres afin de choisir un ou plusieurs prestataires. Il s'agit d'avoir les meilleures prestations possibles pour un coût intéressant. Mais pour que vous puissiez en bénéficier, il faudra que votre employeur fasse le nécessaire. Vous pourrez compter sur nous pour vous y aider.

Élections dans les entreprises de moins de 11 salarié·es



25 novembre au 9 décembre 2024

DU GÉOMÈTRE À L'ARCHITECTE, EN PASSANT PAR LES ÉCONOMISTES DE LA CONSTRUCTION...

LA CGT EST LÀ POUR VOUS AIDER

Nos principales revendications dans vos secteurs sont :

- Salaire et conditions du travail : Nous luttons pour des salaires décents. Nous revendiquons un salaire minimal mensuel à 2 000 € brut, ainsi que l'indexation des rémunérations sur l'inflation.

Nous exigeons des conditions de travail sécurisées, notamment en matière de sécurité sur les chantiers, d'horaires de travail et de repos.

- Formation et qualification : Nous soutenons la formation continue tout au long de sa vie, améliorant les compétences et ouvrant des perspectives professionnelles.

- Protection sociale : Nous sommes pour une Sécurité sociale forte qui couvre véritablement les risques de la vie (maladie, retraite, etc.). Nous nous opposons à toute réduction des prestations servies.

- Égalité et non-discrimination : Nous luttons contre toute discrimination. Nous défendons l'égalité salariale et l'inclusion des travailleur-ses handicapé-es.

- Dialogue social et représentativité : Être à l'écoute de vos besoins et à partir de ceux-ci établir les revendications que nous porterons en votre nom auprès de l'employeur, voilà notre credo.



De nombreux secteurs sont couverts par la convention collective des prestataires de services tertiaires, avec un point commun : le recours massif à une main-d'œuvre mal payée.

Dans cette branche, nous œuvrons pour l'amélioration des conditions salariales et de travail. Si nous n'avons pas signé beaucoup d'accord dans cette branche, car comprenant trop peu d'avancés, nous avons travaillé à améliorer les propositions patronales qui trop souvent se limitent à rappeler la loi ou même à être moins-disantes.

Au sein de cette branche, la CGT est à vos côtés pour lutter pour plus de transparence dans les différents montants qui sont prélevés sur votre montant disponible. Ce qui nous a amené-es à combattre avec succès un avenant qui permettait de ponctionner tout et n'importe quoi sur vos deniers.

Nous militons aussi pour que le recours au portage salarial soit plus sécurisé. Que ce type de contrat n'ouvre pas la porte à l'ubérisation des professions intellectuelles.

Nous œuvrons pour une meilleure sécurisation de l'argent des salarié-es porté-es, afin qu'ils ne subissent pas que qui est arrivé aux ex-Ventoris.

Concernant les salaires, nous ne pouvons que constater l'affaiblissement de la grille hiérarchique qui d'année en année voit de plus en plus de niveaux passés sous le seuil du Smic. Pour lutter contre cela, nous avons à plusieurs reprises appelé à la mobilisation des salarié-es avec plus ou moins de succès.

PORTAGE SALARIAL



FLASHER CE CODE POUR TÉLÉCHARGER ANONYMEMENT ET GRATUITEMENT DES FICHES PRATIQUES POUR CONNAÎTRE VOS DROITS

Sur les conditions de travail, nous tentons de mettre en place des dispositifs qui permettent d'alléger la charge de travail tant physiquement que mentalement, afin d'éviter l'épuisement prématuré et les dépressions et burn-out.

LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ EST NOTRE FER DE LANCE !

Élections dans les entreprises de moins de 11 salarié-es



25 novembre au 9 décembre 2024